



**CEREMONIES CIVILES
REPUBLICAINES**

CEREMONIES D'OBSEQUES

Cérémonies laïques !!! Pourquoi faire ?

Dans l'Encyclopédia Universalis, Jean Cazeneuve indique que « pour les biologistes, la ritualisation est la formalisation d'un comportement à motivation émotionnelle ; ils la rattachent au processus de l'évolution et plus particulièrement à l'adaptation aux fonctions de communication. Dans le langage courant, ce terme désigne toute espèce de comportement stéréotypé qui ne semble pas être imposé par quelque nécessité ou par la réalisation d'une finalité selon les moyens rationnels ».

Pour leur part, les sociologues ont identifiés plusieurs catégories de rites : Marcel Mauss distingue des rites positifs et des rites négatifs qui, eux, concernent toutes les interdictions.

Claude Lévi-Strauss, pour sa part, constate qu'il existe des rites insérés dans la vie quotidienne et des rites commémoratifs, qui créent un lien entre le déroulement du temps ordinaire et des représentations ou des symboles situés hors du temps.

Arnold Van Gennep, en 1909, est le premier à parler des rites de passage pour évoquer les pratiques en vigueur depuis l'Antiquité, dans des aires géographiques et des formations sociales différentes. Il s'agit de comportements particuliers qui entourent les grandes étapes de l'existence, la naissance, la puberté, la fondation du couple, la mort, sur le plan individuel, et les cycles saisonniers ou l'intronisation d'un chef d'état sur le plan collectif.

Tous les rituels de passage concourent à marquer une transition d'un état social à un autre. Cette transition ressemble à un passage physique et instaure un temps et une coupure destinés à souligner la différence entre l'état antérieur et l'état postérieur, qui se traduit toujours par un statut final socialement supérieur au statut initial.

A en croire Durkheim, ils constituent l'expression symbolique de l'unité d'un groupe social et des valeurs fondamentales, qui permettent aux individus de se représenter la société dont ils sont membres.

Certes, de nos jours, les sociétés modernes ont moins besoin de rites de transition spectaculaires. Toutefois ils participent encore à l'affirmation de l'identité d'un individu, préservant, par cette reconnaissance collective, la cohésion sociale.

Dès lors, la laïcité entend s'affirmer comme une communauté d'êtres humains, porteuse de valeurs capables d'aider à construire positivement une existence humaine. Il est normal qu'elle permette, à celles et ceux qui le souhaitent, le rappel solennel de ces valeurs à tous les moments importants de la vie, du moins à ceux qui marquent un changement de statut social et qui relèvent du droit civil, c'est-à-dire ceux qui, pour être opposables aux tiers, doivent être enregistrés à la maison communale, et...nulle part ailleurs.

Pour les laïcs, chaque existence est unique, dès lors les cérémonies proposées ne se limiteront jamais à des formules « prêtes à penser ». C'est pourquoi la préparation, le temps de réflexion, le choix des textes, des musiques et des intervenants sont essentiels. La précipitation n'engendrerait, en effet, que l'abâtardissement de la pensée.

Quant au lieu, même si le contenu nous importe beaucoup plus, il convient bien évidemment, qu'il soit conforme à la solennité du moment. Et de ce point de vue, l'appui libre et volontaire d'autorités municipales animées d'un esprit de tolérance et d'ouverture reste le bienvenu.

RITUEL POUR CEREMONIE D'OBSEQUES CIVILES

INTRODUCTION

1/ LES RITES FUNERAIRES

- 1-1 La fin de vie a l'hôpital
- 2-1 L'intervention des professions funéraires
- 3-1 Quelques rites funéraires après les obsèques
- 4-1 Une salle pour les obsèques
- 5-1 Rôle possible des associations

2/ PROPOSITIONS DE CEREMONIE CIVILE

- 1-2 Avec participation active de la famille
- 2-2 Sans participation active de la famille

3/ EXEMPLE DE PREPARATION DE CEREMONIE CIVILE

4/ EXEMPLE DE TEMOIGNAGES

5/ LA LECTURE DE TEXTES

6/ LA MUSIQUE DANS LES CEREMONIES CIVILES

- 1-6 La musique cadre de la cérémonie
- 2-6 La musique trace et hommages
- 3-6 Propositions de musiques pour obsèques civiles

7/ LES GESTES RITUELS DANS LES OBSEQUES CIVILES

- 1-7 Cérémonial ou rite?
- 2-7 Les intervenants
- 3-7 Suggestion de gestes rituels

8/ LE COMITE D'OBSEQUES CIVILES DE SAONE ET LOIRE

- 1-8 Avertissement
- 2-8 A la recherche des obsèques républicaines
- 3-8 Pour un renouveau des obsèques civiles
- 4-8 Ce que les responsables des pompes funèbres peuvent apporter
- 5-8 Un cérémonial civil digne et personnalisé
- 6-8 Une salle pour les obsèques civiles
- 7-8 Position de l'administration départementale sur l'utilisation des salles municipales.
- 8-8 Le difficile rôle du directeur de cérémonie
- 9-8 Aménagement de la salle et sonorisation
- 10-8 Constitution d'un fond documentaire

INTRODUCTION

La Révolution Française nous a légué une proposition de « parrainage républicain » et une institution du « mariage civil », mais rien en ce qui concerne les obsèques.

Longtemps, il était entendu que l'idée de la mort, jugée inconvenante, ne concernait pas les vivants. La souffrance en fin de vie, et la mort elle-même avaient valeur de châtiments.

Les mœurs ont évolué. Les soins palliatifs, l'accompagnement des mourants, contribuent à faire reconnaître la mort comme un événement essentiel pour ceux qui restent. « Mourir dans la dignité », « vivre son deuil » sont des expressions nouvellement chargées de sens.

La mort d'un être humain, qui plonge une famille dans le deuil, éprouve aussi la collectivité plus large à laquelle il appartenait.

On le remarque particulièrement lorsque la mort a suscité une vive émotion dans la population : mort d'un jeune ou d'une personnalité, accident, crime. L'actualité nous fournit de nombreux exemples.

Mais pour une mort « ordinaire », rares sont les responsables ou les membres d'une collectivité qui pensent devoir proposer à la famille de faire quelque chose pour contribuer à honorer leur mémoire.

Pourtant, un tel hommage qui est le plus souvent rendu à travers un rituel, permet à la famille d'amorcer son processus de deuil grâce à la présence et à la participation à la cérémonie des parents proches ou lointains, des amis, des collègues et de tous ceux qui ont partagés un bout de route avec le défunt ou avec un membre de sa famille.

Le plus souvent, plutôt par habitude que par réelle conviction religieuse, la famille fait appel à une église pour organiser cette cérémonie. Dans bien des cas, les églises sont encore les seules structures capables de proposer un lieu de rencontre et une cérémonie rituelle, bien orchestrée depuis des siècles. Mais les mentalités, les modes de vie et de pensées sont en pleine évolution. Le concept de cérémonie civile prend le pas sur celui de cérémonie religieuse. L'enterrement ou la crémation ne sont pas seulement des actes techniques confiés aux Pompes Funèbres, mais des cérémonies auxquelles participent parfois activement la famille, les amis, les collègues. .

Ces cérémonies sont dans la majorité des cas organisées par les familles qui vont chercher à impliquer la ou les associations à laquelle ou auxquelles appartenait le défunt. C'est pour aider la famille ou guider les associations dans l'organisation d'une cérémonie civile que nous proposerons un document en deux parties.

Pour le réaliser nous avons utilisé la publication du « Comité d'obsèques civiles de Saône et Loire », dont le siège est à la Fédération des Oeuvres Laïques du département.

La première partie, (chapitre 1 à 7), contient l'essentiel des informations nécessaires aux familles ou aux associations qui doivent, dans la hâte, organiser une cérémonie d'obsèques civiles.

La deuxième partie (chapitre 8) contient des informations relatives à la mise en place d'un comité « obsèques civiles », tel que celui qui a été créé en Saône et Loire. Elle s'adresse plus particulièrement aux associations qui veulent s'impliquer dans la préparation de cérémonies civiles, voir aux groupements d'associations départementales qui souhaitent constituer un comité « obsèques civiles »

Il n'est pas question que ces associations ou comités se substituent aux responsables des pompes funèbres qui connaissent bien leur métier. Il s'agit seulement de leur apporter notre sensibilité laïque afin de permettre à cette cérémonie civile de prendre tout le sens que nous souhaitons lui donner.

Pour les associations, ou plus globalement, pour les comités d'obsèques, la tâche n'est pas achevée avec la fin de la cérémonie. Ils devront constituer un fond documentaire de textes, de chansons, de musiques, et diffuser de l'information pour faire connaître leur action.

Enfin, il est clair que nous ne voulons plus assister à des cérémonies civiles devant les portails des cimetières ruraux, ou sur les parking des pompes funèbres des petites bourgades. C'est pourquoi, les comités d'obsèques devront intervenir auprès des municipalités pour obtenir le droit d'utiliser une salle communale. C'est une condition essentielle pour respecter au mieux la mémoire d'un défunt, et la volonté de sa famille lorsqu'ils souhaitent organiser une cérémonie d'obsèques civiles

1 – LES RITES FUNERAIRES

1/1-LA FIN DE VIE A L'HOPITAL

C'est l'apparition de la question des soins palliatifs et de leur expérimentation ponctuelle qui a permis une réflexion approfondie sur les problèmes de fin de vie.

Le Docteur Isabelle Richard, médecin hospitalier, a décrit, à partir d'une thèse de médecine, l'évolution des attitudes de l'ensemble du personnel d'un service depuis 1990. et il en vient à considérer l'hôpital comme « un nouvel espace rituel » (« Mourir aujourd'hui – les nouveaux rites funéraires »).

Aujourd'hui, le malade et sa famille sont pris en charge par L'EQUIPE SOIGNANTE.

C'est une entreprise collective de tous les soignants où chacun sait qu'il agit en accord avec les autres, dans le but d'apporter un soutien aux individus face à la mort (mourant et famille) par : le traitement de la douleur, la place importante accordée à la parole, le développement des relations du mourant avec son entourage, la place ménagée à la famille pour l'accompagnement, si possible d'hébergement.

Les différentes étapes de la fin de vie s'articulent autour d'un RITUEL EN CONSTRUCTION dans les équipes soignantes. Ainsi les gestes techniques, considérés autrefois comme déplaisants, prennent une tout autre résonance lorsqu'il s'agit de conserver le plus longtemps possible d'identité du défunt et de donner à la famille une image à son avantage. Le Docteur Richard cite :

- Les soins (repas, bain, toilette) à la personne en fin de vie qui rappellent le « maternage » existant dans les rites anciens.

- La toilette du corps du défunt : rite ancien qui pour certaines religions exige la prise en charge par la famille.

- Le lit laissé vacant après le décès, pendant 24 heures.

- Le transport du corps à la morgue ou un soignant accompagne le brancardier.

- La levée du corps où, souvent, soignants et famille se retrouvent dans le même rite.

REMARQUES

- Il faut pour une équipe soignante, la volonté de se lancer et d'acquérir les compétences nécessaires ; il faut des crédits pour une acquisition du matériel spécialisé ; il faut sans doute plus de personnel et de bénévoles formés.

- Devant la crise actuelle de l'institution hospitalière, on peut perdre l'espoir de voir se généraliser rapidement les soins palliatifs mais on ne peut que mieux admirer ceux qui se lancent dans l'expérience.

- Enfin, dans l'immédiat, on peut souhaiter que, dans tout hôpital, un psychologue puisse assurer auprès des incroyants le rôle de l'aumônier.

2/ 1- L'INTERVENTION DES PROFESSIONS FUNERAIRES

Les personnes qui souscrivent un « contrat -obsèques », reçoivent des informations détaillées, avant de décider en toute quiétude, de ce qu'elles retiennent pour leur propre cas. Mais, le plus souvent, c'est le professionnel des Pompes Funèbres qui, dans l'urgence, va donner une information à la famille pour l'aider à fixer son choix ou, à défaut, des vœux de la famille :

CERTAINES OPTIONS DEPENDENT UNIQUEMENT DES VŒUX DU DEFUNT
(ou, à défaut, des vœux de la famille) :

- Obsèques religieuses ou civiles
- Inhumation ou crémation
- Obsèques publiques ou dans l'intimité

- Avis de décès ou non
- Condoléances ou non

Mais le professionnel peut alerter la famille en signalant des problèmes posés par des obsèques dans l'intimité ou sans condoléances, qui privent les endeuillés du bénéfice psychologique d'une cérémonie rituelle ; en signalant les problèmes posés par la dispersion des cendres (absence d'un lieu de mémoire) ou leur conservation chez soi (étrangère à notre culture). Le professionnel peut aussi indiquer si la municipalité met une salle à la disposition des obsèques civiles afin d'envisager une cérémonie digne et personnalisée.

D'AUTRES OPTIONS SONT A DETERMINER ENTRE PROFESSIONNELS ET FAMILLES

- Le domicile mortuaire : soit à la maison, soit à la morgue de l'hôpital, soit au funérarium où les chambres ou salons funéraires offrent la possibilité de visites et de veillées.
 - La présentation du mort. La pratique de la toilette du défunt dépend des religions. Le recours à la thanatopraxie peut se révéler nécessaire en particulier en cas de décès par accident.
 - La cérémonie même des obsèques. Rappelons que dans le cas d'obsèques civiles, le comité « Obsèques Civiles » de Saône et Loire propose un cérémonial avec musiques et lectures.
 - La ritualisation de certaines étapes en cas d'inhumation
 - dans certaines commune rurales, l'assistance suit à pied la voiture funéraire d'un lieu de rassemblement jusqu'au cimetière
 - on peut porter le cercueil de l'entrée du cimetière à la tombe (pompiers ou amis d'un jeune défunt)
 - un dernier hommage peu être rendu devant la tombe
 - en cas d'obsèques civiles, il existe un cérémonial qui peut être organisé au cimetière, au funérarium ou dans une salle municipale
 - pour des obsèques de jeunes, on a vu des dépôts de fleurs au cimetière, des chaînes de l'amitié, des chants.
 - La ritualisation de certaines étapes en cas de crémation
 - un cérémonial personnalisé au crématorium permet d'atténuer le vide ressenti par la disparition rapide du défunt
 - le dépôt de l'urne (columbarium ou site cinéraire) ainsi que la dispersion des cendres ne peuvent pas être considérés comme des gestes ordinaires. Un certain rite est à trouver.
- Ainsi à côté de l'aspect commercial et technique, les relations entre les professionnels funéraires et les familles se sauraient se passer d'un aspect pédagogique. Exigence qui détermine aussi un besoin de formation permanente des entreprises.

3/1 - QUELQUES RITES FUNERAIRES APRES LES OBSEQUES

Vin d'honneur ou repas
 Remerciements de la famille dans la presse ou par carte
 Article nécrologique par des amis ou collègues du défunt
 Les lettres de condoléances, envoyées à la famille
 Le monument qui fixe le lieu du souvenir

- * la tombe, propriété de la famille qui crée un devoir d'entretien
- * la case du columbarium (pas encore dans tous les cimetières)
- * la plante ou l'arbuste dans le parc cinéraire
- * le monument aux morts (guerre, attentat, cataclysme, etc.)

Les visites amicales qui brisent l'isolement de l'endeuillé.
 La commémoration.

- * Réunion famille - proches, quelques temps après la mort
- * Eloge funèbre dans le cadre d'un groupe ou association
- * Sur la tombe ou le monument à dates précises : anniversaire, Toussaint, etc.

4/1 -UNE SALLE POUR LES OBSEQUES CIVILES

Afin que les obsèques civiles se déroulent dans les meilleures conditions de confort et d'écoute, il serait préférable de les organiser dans un lieu clos et chauffé ou tempéré, et non en plein air.

Dans de rares villes, il existe des centres funéraires avec des salles de cérémonie de 100 à 200 places. Pour d'autres communes, nous vous invitons à demander au maire, l'autorisation d'utiliser une salle municipale (foyer, gymnase, salle des fêtes ou d'exposition).

Bien des municipalités sont encore réticentes par crainte de choquer la population, mais on assiste actuellement à un changement d'attitude favorable à cette mesure.

Il faut une sonorisation adaptée à la salle ou au plein air, avec micro sur pied, ampli, enceintes, lecture de CD ou de cassettes. Prévoir aussi un régisseur -son, sachant enchaîner musique et paroles et ayant bien repéré les pages à passer.

5/1- ROLE POSSIBLE DES ASSOCIATIONS

Une association laïque rassemble ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas. Le respect des opinions et des personnalités conduit à penser que tout individu a droit à des obsèques dignes dans lieu approprié.

° L'association peut donc intervenir auprès du maire de la commune pour qu'il mette une salle municipale à la disposition des familles qui choisissent des obsèques civiles.

° Si l'association dispose d'un local municipal, il se peut que ce soit le seul susceptible d'accueillir des obsèques civiles. Dans ce cas il faut en faciliter l'utilisation. Utilisation assez rare d'ailleurs puisque 10 à 12% seulement des cérémonies ne passent pas par l'église.

° Pourquoi les responsables et les adhérents s'interdiraient-ils d'aider une famille en deuil et de participer à l'hommage rendu au défunt ?

-aider à la rédaction d'un témoignage ou une lecture de qualité

-apporter le témoignage de l'association

-prêter le matériel de sonorisation de la cérémonie

-trouver des formes nouvelles d'hommage en accord avec la culture de la famille et de la communauté

-le cas échéant, aider les responsables des Pompes Funèbres à diriger la cérémonie

-aider la famille à supporter le deuil

-participer au soutien social de la famille

2- PROPOSITION DE TRAME POU UNE CEREMONIE CIVILE

1/2 - AVEC PARTICIPATION ACTIVE DE LA FAMILLE (PUBLIQUE OU DANS L'INTIMITE)

THEMES	PAROLES DU DIRECTEUR DE CEREMONIE	
<p>0 / Avant la cérémonie</p> <p>Arrivée Du cercueil</p>	<p>Une partie de l'assistance a pris place dans la salle On peut passer une musique discrète</p> <p>Autre morceau de musique solennelle dès l'entrée du cercueil, jusqu'à la prise de parole du directeur de la cérémonie, après installation de tous</p>	<p>Musique P.F.</p> <p>Musique Solennelle P.F.</p> <p>Silence</p>
<p>11/ La proclamation du décès</p> <p>12/ La volonté du défunt</p>	<p>Mesdames, Messieurs, nous sommes rassemblés aujourd'hui pour rendre un dernier hommage à X (prénom, nom)</p> <p>X a exprimé dans ses dernières volontés (ou tout au long de sa vie) le désir que ses funérailles se déroulent selon un rituel civil et soient suivies de l'inhumation au cimetière de ----- (ou de la crémation et que ses cendres soient déposées...ou dispersées...)</p>	<p>Silence</p> <p>Silence</p>
<p>13/ La continuité humaine</p>	<p>X est venu(e) au monde le -----, fils (fille) de ----- (prénom et nom du père) et de (prénom et nom de la mère)</p> <p>Il (elle) a quitté le monde, mais il(elle) se continue par ses enfants-----,-----,----- ; par ses petits enfants,-----,-----,-----par ses arrières petits enfants----,----,----,.</p> <p>[pour une personne sans enfant, on peut dire le cas échéant : « mais il(elle) se continue indirectement par ses neveux ----- ----- nièces ----- ».</p>	<p>Silence</p> <p>Silence</p>
<p>21/ L'appel à la mémoire du groupe</p>	<p>X continue à vivre dans la pensée et le cœur de ses parents, de ses amis. Souvenez-vous de X Vous qui l'avez connu(e), Vous qui l'avez estimé(e), Vous qui l'avez aimé(e), Souvenez- vous de X De ce qu'il (elle) était De ce qu'il (elle) représentait pour vous</p> <p>Laissez monter vos souvenirs, en écoutant un</p>	

	passage de (titre de l'extrait musical)	Musique P.F.
22/ L'être aimé	<p>Si un parent proche a choisi une lecture où il parle de son amour ou de son affection, le directeur lit la présentation et donne la parole au lecteur</p> <p>S'il s'agit d'un témoignage écrit par un parent, le directeur peut très bien l'introduire en lisant un texte de présentation d'une lecture "pour un être cher"</p> <p>La prise de parole d'un parent est un moment d'émotion forte pour la famille et l'assistance. Le directeur de cérémonie reprend la parole : « Pensons à la famille X « Accompagnons la de toute notre sympathie »</p>	<p>Témoignage ou lecture</p> <p>Silence</p>
23/ L'ami ou le collègue	<p>Pour présenter la lecture où le témoignage d'un ami ou d'un collègue, le directeur de cérémonie pourra utiliser le texte de présentation prévu pour la lecture ou convenant à un ami.</p>	<p>Témoignage ou lecture</p>
24/ Le citoyen Le militant	<p>Sur une lecture ou un témoignage parlant de dévouement à la société, on utilisera un texte de présentation convenable</p> <p>« nous maintenons le contact avec notre ami (e) en écoutant une chanson (ou une musique) qu'il (elle) aimait.»</p>	<p>Témoignage ou lecture</p>
31/ La séparation	<p>Voici venu le temps de nous séparer de X Les évocations que ont été faites, ici , vont s'ajouter aux souvenirs personnels que vous gardez dans votre mémoire et dans votre cœur. Que cet ensemble contribue à l'apaisement de votre tristesse.</p> <p>Après la cérémonie... (donner, si nécessaire, les enseignements techniques sur la suite : condoléances, cimetière, etc.)</p> <p>En dernier hommage, vous allez pouvoir, dans le silence et le recueillement, déposer une fleur ou faire tout geste que vous dictera votre cœur.</p> <p>Dernier geste d'affection et de respect pour X Je vous invite maintenant à vous avancer.</p>	<p>Silence</p> <p>Silence court Musique PF pour toute la fin de la cérémonie</p>

NOTE 1

Si la cérémonie est publique et si la famille n'a pas prévu dans son intervention de faire une biographie du défunt, on peut prévoir après le point 13, un point 14.

**14/Courte
Biographie**

Le directeur fait, en quelques lignes, une courte bibliographie du défunt, en utilisant les renseignements que la famille lui a donnés.

Puis on passe au point 21, après un silence

NOTE 2

Nous avons prévu 4 interventions : un parent, un ami, un militant, de la musique.

Bien entendu, il peut y en avoir moins.

**2/2-PROPOSITION DE TRAME POUR UNE CEREMONIE CIVILE SANS
PARTICIPATION ACTIVE DE LA FAMILLE
(PUBLIQUE OU DANS L'INTIMITE)**

THEMES	PAROLES DU DIRCTEUR DE CEREMMONIE	
0 / Avant la cérémonie	Une partie de l'assistance a pris place dans la salle On peut passer une musique discrète	Musique P.F.
Arrivée Du cercueil	Autre morceau de musique solennelle dès l'entée du cercueil, jusqu'à la prise de parole du directeur de la cérémonie, après installation de tous	Musique Solennelle P.F. Silence
11/ La proclamation du décès	Mesdames, Messieurs, nous sommes rassemblés aujourd'hui pour rendre un dernier hommage à X (prénom, nom)	Silence
12/ La volonté du défunt	X a exprimé dans ses dernières volontés (ou tout au long de sa vie) le désir que ses funérailles se déroulent selon un rituel civil et soient suivies de l'inhumation au cimetière de ----- (ou de la crémation et que ses cendres soient déposées...ou dispersées...)	Silence
13/ La continuité humaine	X est venu(e) au monde le -----, fils (fille) de - ----- (prénom et nom du père) et de (prénom et nom de la mère) Il (elle) a quitté le monde, mais il(elle) se continue par ses enfants-----,-----,----- ; par ses petits enfants,-----,-----,-----par ses arrières petits enfants-----,-----,-----, [Pour une personne sans enfant, on peut dire le cas échéant : « mais il(elle) se continue indirectement par ses neveux ----- nièces ----- ».	Silence
Voir NOTE 1		Silence
21/	X continue à vivre dans la pensée et le cœur de	

<p>L'appel à la mémoire du groupe</p>	<p>ses parents, de ses amis. Souvenez-vous de X Vous qui l'avez connu(e), Vous qui l'avez estimé(e), Vous qui l'avez aimé(e), Souvenez- vous de X De ce qu'il (elle) était De ce qu'il (elle) représentait pour vous</p> <p>Laissez monter vos souvenirs, en écoutant un passage de (titre de l'extrait musical)</p>	<p>Musique P.F.</p>
<p>22/ Lecture choisie Par la directeur</p> <p>31/ La séparation</p>	<p>Le directeur a choisi une lecture à tendance philosophique (voir note 2) ou une lecture convenant à des circonstances particulières. Il lit le texte de présentation et la lecture (la lecture peut être faite par un adjoint).</p> <p>Voici venu le temps de nous séparer de X Les évocations que ont été faites, ici , vont s'ajouter aux souvenirs personnels que vous gardez dans votre mémoire et dans votre cœur. Que cet ensemble contribue à l'apaisement de votre tristesse.</p> <p>Après la cérémonie... (donner, si nécessaire, les enseignements techniques sur la suite : condoléances, cimetière, etc...)</p> <p>En dernier hommage, vous allez pouvoir, dans le silence et le recueillement, déposer une fleur ou faire tout geste que vous dictera votre cœur.</p> <p>Dernier geste d'affection et de respect pour X</p> <p>Je vous invite maintenant à vous avancer.</p>	<p>Lecture</p> <p>Silence</p> <p>Silence</p> <p>Silence court</p> <p>Musique PF pour toute la fin de la cérémonie</p>

NOTE 1

Si la cérémonie est publique, et sans participation de la famille, on peut prévoir après le point 13, un point 14.

14/

Courte Biographie

Le directeur fait, en quelques lignes, une courte bibliographie du défunt, en utilisant les renseignements que la famille lui a donnés.

Puis on passe au point 21, après un silence

NOTE 2

Lectures présentant un aspect philosophique convenant pour les obsèques d'un incroyant :

N°19 « Le sens de la vie » L.-V. Thomas

N°20 « La seule façon de survivre » H. Laborit

N°21 « Survivre dans les pensées des autres » H. Laborit

N°22 « Le sens de la vie pour un incroyant » F. Jeanson

3-EXEMPLE DE PREPARATION D'UNE CEREMONIE CIVILE

La famille frappée par le deuil vit dans un village de 1000 habitants

La situation :

Emmanuel, 24 ans, traité pour leucémie depuis l'âge de 2 ans, greffé du cœur à 17 ans, est emporté par un cancer généralisé.

Il avait créé, depuis 3 ans, une entreprise d'ébénisterie qui prospérait et où il accueillait des stagiaires.

Son frère s'était tué accidentellement à l'âge de 20 ans. Une situation absolument indicible et plus qu'éprouvante pour les parents.

Les parents font appel à un petit groupe d'amis pour organiser une cérémonie civile

Un ami de la famille de 66 ans, retraité, ex président du comité des fêtes

Un copain d'Emmanuel, 23 ans

Un animateur de secteur -49 ans -qui témoigne.

Ils nous ont simplement demandé de « faire quelque chose », dans le cadre d'un enterrement civil. Ils voulaient une cérémonie familiale et strictement intime (L'heure des obsèques n'a pas été annoncée) mais comme la famille est importante, il y avait 120 à 130 personnes.

Nous avons obtenu très facilement - et gratuitement - l'autorisation d'utiliser la salle municipale.

Préparation de la cérémonie

Nous nous sommes réunis trois fois

- Dimanche matin, les trois personnes citées pour voir ce qu'il été possible de faire
- Dimanche soir : les mêmes plus une quinzaine de copains/copines et ancien prêtre de 60 ans (compagnon militant des parents). Nous écoutons des documents, propositions, etc.
- Lundi soir : les mêmes, plus quelques autres jeunes. Nous mettons au point le montage définitif. Répétitions. Un petit accrochage : la proposition trop politique d'un adulte et repoussée par les jeunes, au nom du respect dû aux parents.

Pendant ces jours, nous essayons d'avoir des précisions sur les attentes des parents et de la compagne d'Emmanuel.

La cérémonie

- 10 minutes avant, tout le monde est dans la salle, grand recueillement
- Ecoute d'une cassette d'Erik Satie
- Accueil par l'ami de la famille de 66 ans
- Chanson enregistrée de Mano Solo (Dis moi)
- Témoignage de l'ami animateur
- Chanson enregistrée de Céline Dion (Vole)
- Témoignage de deux amies
- Chœur parlé et chanté par les jeunes avec guitare « Auprès de mon arbre, je vivais heureux » (Brassens)
- Chanson enregistrée « Les copains d'abord » (Brassens)
- Transport du cercueil en fourgon, jusqu'à la porte du cimetière puis portée jusqu'au caveau, suivi par l'assistance
- Les œillets, distribués, ont été jetés sur le cercueil
- Retour à la salle : café et gâteaux pour toute l'assistance (la famille qui devait être absente est venue) échanges calmes
- Une petite équipe porte les gerbes sur la tombe, sous la pluie

Dans la semaine

La famille a adressé ses remerciements et a demandé les textes dits ainsi que les disques. Nous lui avons remis un enregistrement sur cassette de toute la cérémonie.

Deux remarques

1- Une telle cérémonie doit mettre en valeur quelques facettes de la vie et de la personnalité du défunt. Elle ne saurait donc être copiée. Chaque cérémonie est unique.

2- la cérémonie doit être établie en accord avec la famille, qui ne doit pas être dépossédée.

4-EXEMPLES DE TEMOIGNAGES

Parents, amis ou camarades peuvent évoquer brièvement la vie ou un moment de la vie ou un aspect de la personnalité du défunt. Celui qui témoigne doit rédiger son texte ; qui peut parfois paraître une épreuve difficile.

Pourtant l'emploi des mots de tous les jours donne une grande authenticité à l'hommage rendu. Une telle cérémonie suivie par une assistance attentive peut, en plus, apporter aux personnes en deuil un peu d'apaisement à leur souffrance et un peu d'espoir dans l'avenir.

HOMMAGE D'UN FILS A SON PERE

Mon père était un homme simple. Il a eu deux lumières dans sa vie : sa famille et les gens d'autre part, le travail bien fait d'autre part. Non pratiquant je pense qu'il croyait sincèrement au bon Dieu et le mécréant que je suis – ce qu'il ne m'a jamais reproché – se devait de l'accompagner dans cette église et de participer physiquement à cette cérémonie. Ce que je fais et ressens comme l'ultime devoir à sa mémoire.

Un fils incroyant rend hommage à son père, au cours des obsèques religieuses.

Ce vieillard à la silhouette chancelante mais à l'humour facile avait le regard d'un juste. Il avait fait de sa vie un long chemin paisible où le travail, le service à autrui, le cadeau offert mais souvent fait de ses mains, étaient les repères d'une existence simple et pourtant bien remplie.

On sent ici, toute l'affection qui unissait la famille. Mais le témoignage touche aussi les voisins et les camarades de travail. L'hommage à un père s'élargit à toute la condition ouvrière.

A l'époque où les médecines du travail n'avaient pas les justes recommandations d'aujourd'hui, les chaudronniers étaient astreints à des travaux sans protections particulières et les bruits ou le port de lourdes charges détruisaient les oreilles et cassaient le dos. Mais ils étaient les seigneurs d'un métier qu'ils aimaient et qui les minaient. Du des molettes des chevalements aux tambours des machines d'extraction en passant par les grilles du lavoir des Chavannes ou les structures des convoyeurs à bandes, ils honoraient leur métier et dans la graisse ou le cambouis, leurs mains valaient de l'or.

Ils étaient les derniers à avoir connu ces époques dont il ne se plaignait pas. En réfléchissant à cette cérémonie je lisais un texte de Bernard Clavel qui disait entre autres ceci : « je ne pense pas qu'un arbre cesse de vivre vraiment au moment où le bûcheron l'abat. Sans doute pour lui est-ce un autre vie qui commence... une présence qui peut suffire à réchauffer le cœur des hommes ».

Sans notre maison, dans vos souvenirs, je crois qu'il existe beaucoup d'indices et de traces, beaucoup d'objets pour que cet ouvrier de la mine réchauffe nos cœurs.

Notre chère Marie, nous n'arrivons pas à parler de toi au passé et pourtant il faudra bien nous y résoudre.
 Née le -----à Mâcon, tu es l'aînée d'une famille de -----
 Tu fis tes études au collège de -----où tu décroches ton BEPC. Puis tu entras dans la vie active en tant que-----au-----de Mâcon.
 Tu rencontra Jean et vous vous mariez le-----à Mâcon.
 Tu donnas la vie à deux garçons, Paul en -----et Lucien en ---
 Tu repris un travail de secrétaire chez -----et tu t'arrêtas pour la naissance de Florence en -----
 Les années qui suivirent, tu éduquas tes enfants, tu te dévouas complètement à ta famille que tu choyas de tout ton amour et tu les entouras pour qu'ils ne manquent de rien.
 Quelques années passèrent, tes fils réussissaient leurs examens scolaires et entrèrent à leur tour dans la vie active.
 Mais une épreuve t'attendait, avec la disparition de ton mari en -----.
 Tu te retrouvais seule pour éduquer Florence, heureusement avec la présence de tes fils pour te soutenir.
 Puis il y a trois ans tu retrouvais un emploi à -----et la joie de vivre revint doucement.
 Nous n'oublierons pas ta joie lors du mariage de Paul avec Lucette le -----.
 Puis arriva ce----octobre ou une maudite crise d'asthme t'empotait pour toujours.
 Tu nous laisseras le souvenir d'une femme exemplaire pour son entourage, d'une femme courageuse tout au long de sa vie et des épreuves rencontrées. Tu nous transmettais ton optimisme et ta joie de vivre.
 Tous, nous nous souviendrons de ta bonne humeur continuelle et de tes « fous rires » qui nous faisaient oublier nos propres soucis.

UNE VIE

L'auteur du témoignage a rapporté ici, les principaux événements de la vie de la défunte, en soulignant à la fin, le trait essentiel de son caractère .
 Les joies et les peines de cette femme prennent, avec la simplicité des mots, une singulière dignité.

Par respect, nous avons volontairement changé ou gommé tout ce qui permettrait une identification.

DEUX TEMOIGNAGES TRES SIMPLES POUR LES OBSEQUES D'UNE MERE

La cérémonie comportait en outre trois lectures
 Et le témoignage d'un de ses fils.

Ce témoignage en forme de poème, écrit
 Avec les mots de tous les jours terminait
 la cérémonie.

Marie vient de nous quitter.

Ce cœur généreux et aimant pour toute sa famille, ses amis, n'aurait pas voulu, même en cette circonstance, nous faire de la peine.

A tous, parents et amis, elle a donné une part d'elle même.

Tous ensemble, gardons dans notre mémoire, le souvenir de Marie.

5- LES LECTURES DE TEXTES

Les témoignages personnels sont très souvent associés à des lectures de textes tirés de la littérature. Ils seront choisis soit pour évoquer la personnalité du défunt, soit pour faire connaître à l'assistance le ou les morceaux choisis qu'il savait apprécier.

Les possibilités de choix de textes sont donc innombrables. Nous en proposons ci après quelques uns qui ont été retenus par le comité obsèques de Saône et Loire. Il dispose du droit de reproduction graphique de ces textes uniquement pour son département.

- 1- « Tu m'as quitté par toutes les portes » Louis ARAGON
Poème publié dans « Les adieux » Edition Messidor-Temps actuel Stock 1997
- 2- « Mon Amour si je meurs » Pablo NERUDA
Poème publié dans « la centaine d'amour » Poème XCII -Gallimard 1984
- 3- « La présence de nos morts » Milan KUNDERA
Textes extraits de "Les testaments trahis" NRF Gallimard 1984
Page 324 : les deux premiers paragraphes
Page 325 : ligne 10 "dans un souvenir....jusqu'a la fin"
- 4- « Il restera de toi » Michel SCOUNAREC et Jo AKEPSIMA
Chanson éditée par Editions Musicales Studio SM
Oeuvre reproduite sur CD(DI742), cassette(K0521) et
livret de partition (L0121) intitulé « Pour un dernier adieu » P.STUDIO SM
- 5- « Demain des l'aube » Victor HUGO
Les contemplations
- 6- «Aujourd'hui je me suis promené » Robert DESNOS
Poème publié dans: « Etat de veille », recueillie dans
« Destinées arbitraires » Gallimard
- 7- « Passer la mort » Poète anonyme
Publié dans: « Célébrer la mort et les funérailles » Editions Desclée.
- 8- « Un jour vient que le temps ne passe plus » Louis ARAGON
Poème publié dans "Les adieux" Editions Messidor – Temps actuel- Stock 1997
- 9- "La voix" Robert DESNOS
Poème recueilli dans "Contrée" recueilli dans "Calix" Editions Gallimard
- 10- "Etre fidèle à ceux qui sont morts" Martin GRAY
Publié dans "Le livre de la vie" Editions Robert Laffont 1973
Page 133 : le texte en italique du bas de la page
Page 134 : le texte en italique du haut de la page
- 11- "Une leçon d'espérance" Poète anonyme
Poème publié dans "Passer la mort" page 47
Les Editions de l'atelier -Les Editions Ouvrières 1994

- 12- "Je vivrait par delà la mort" Khalil GIBRAN
Poème publié dans "Passer la mort" page 18
Les Editions de l'Atelier- Les Editions Ouvrières 1994
- 13- "Questions que se pose un ouvrier qui lit" Bertold BRECHT
Poèmes- tome 4 – l'Arche Editeur Paris 1966
- 14- "Tu ne dors pas" Pablo NERUDA
Poème publié dans " Passer la mort" page 20
Les Editions de l'Atelier- Les Editions Ouvrières 1994
- 15- "Le sens de la vie" Louis Vincent THOMAS
Texte extrait de "La mort en question – Traces de mort, mort des traces"
L'Harmattan 1991 – Page 15 - 4° § "Le seul pouvoir...qu'à ce prix là"
- 16- "La tombe du pauvre" Eugène LE ROY
Extrait de "Jacquou le Croquant" Ed Calman-Lévy 1969
Page 360 - § 2- "Après que tout fut parachevé...honorer les défunts"
- 17- "Le temps d'un soupir" Anne PHILIPPE
Extrait de "Le temps d'un soupir" Editions Julliard 1963
Page 81- § 2 - "Quand nous parlions.....suivant les jours"
Page 83- § 2 - "Il ne fallait pas.....au delà de la vie"
Page 54- § 3 - "Je me croyais hors....naturellement de d'air"
Page 61- § 1 - "Un jour peut-être....la sagesse"
Page 63- § 2 – "Notre vie entière.....un chaînon"
- 18- "Terre des hommes" Antoine de SAINT EXUPERY
Dans les dernières pages, à l'occasion de la mort d'une paysanne, l'auteur évoque
la transmission de la culture d'une génération à l'autre. Editions Gallimard 1939
- 19- "Devant la mort" Recueil de différents auteurs
Textes non bibliques - Les Editions de l'Atelier- Les Editions Ouvrières
12 avenue Soeur Rosalie 75013 PARIS
- 20- "Passe la mort" Recueil de différents auteurs
Textes non bibliques - Les Editions de l'Atelier -Les Editions Ouvrières
12 avenue Soeur Rosalie 75013 PARIS
- 21- "Un temps pour le deuil" Karen KATAFIASZ
Un certain nombre des 35 textes présentés, peuvent être retenus pour servir de
liaison pour le directeur de cérémonie, ou de lecture pour les parents et amis.
Les Editions du Cerf – 29 Bvd Latour - Maubourg- 75340 – PARIS CEDEX 07

6 - LA MUSIQUE DANS LES OBSEQUES CIVILES

Beaucoup d'entreprises de Pompes Funèbres n'ont pas attendu le Comité « Obsèques Civiles » de Saône et Loire pour penser l'accompagnement musical des cérémonies civiles. Il paraît pourtant intéressant que des propositions soient faites, non par des professionnels, mais par des représentants de la population préoccupés par l'amélioration du rituel non religieux. En fin, il faut penser aux entreprises qui, habituées à un cérémonial civil réduit à sa plus simple expression, n'ont jamais envisagé qu'elles pouvaient, un jour, participer à son évolution.

1/6 LA MUSIQUE, CADRE DE LA CEREMONIE

Nos propositions sont limitées à l'accompagnement musical des trois moments importants de la cérémonie que l'on retrouve aussi bien dans les obsèques réduites au minimum que dans des obsèques « personnalisées » avec une participation importantes de la famille.

1- du début de la cérémonie : période d'attente de l'arrivée du cercueil et arrivée du cercueil.

2- du moment de recueillement. Dans notre proposition de cérémonial (voir publication « lectures pour obsèques civiles ») c'est l'étape 21 – l'appel à la mémoire du groupe – lorsque le directeur de la cérémonie invite l'assistance à « laisser monter ses souvenirs ».

Ce moment de recueillement peut se faire dans le silence (penser « à la minute de silence ») mais il être aussi soutenu par une musique où un chant diffusé d'une manière discrète.

3 -du dernier hommage : le passage de l'assistance devant le cercueil pour déposer des pétales ou faire un autre geste. Eventuellement aussi pendant la présentation des condoléances.

Bien entendu la famille doit être informée des propositions de l'entreprise ; et il se pourra que dans le soucis de « personnaliser » entièrement la cérémonie, elle en vienne à proposer des œuvres de son propre choix pour les trois moments traditionnels de la cérémonie.

2/6 LA MUSIQUE, TRACE ET HOMMAGE

Les interventions musicales proposées par la famille peuvent avoir lieu à d'autres moments pour rendre un hommage personnalisé et pour évoquer le souvenir, les « traces » du défunt : écoute d'une musique ou d'une chanson aimée du défunt, d'un enregistrement du défunt lui-même s'il est instrumentiste, exécution d'une œuvre par un parent ou ami, ou par un groupe choral ou un orchestre auquel appartenait le défunt.

Là, tous les choix sont possibles, s'ils correspondent aux vœux ou au caractère du défunt : Johnny Halliday, Jean Ferrat ou autres, jazz, folklore, etc ; et pourquoi pas une cantate de Bach si le défunt éprouvait une grande joie à écouter cette œuvre au-delà de sa signification religieuse. On a pu remarquer qu'un choix judicieux suscite 'émotion et l'unité de la communauté rassemblée.

Nous ne faisons aucune proposition dans ce domaine.

3/6 PROPOSITIONS DE MUSIQUES POUR OBSEQUES CIVILES

Compositeur	Oeuvre	Passage choisi	Editeur Code CD	Début	Recueil	Fin
ALBINONI	10 adagios proposés (nous n'avons pas retenu le célèbre 'adagio en sol mineur pour cordes et orgues', trop connu)	4/6'00 10/2'12 11/4'02 12/2'48 13/3'19 17/3'38 19/4'00 2/2'47 5/3'30 9/1'50	ALBINONI- ADAGIOS Erato-Classics 0630-15681-2	0 0 0 0	0 0	0 0 0 0
BACH	Concerto pour violon n°2 en mi majeur BWV 1042 Concerto pour 2 violons en ré mineur BWV 1043	2ème mouvement Adagio 8/5'47 2ème mouvement Largo ma non Tanto 5/6'36	EMI Classics	0 0	0 0	0 0
BEETHOVEN	Concerto pour piano et orchestre n°5 'L'Empereur' Symphonie n°7 Sonate n°8 op.13 'Pathétique' pour piano Sonates pour piano Sonata quasi una fantasia n°14 op.27 n°3 'Clair de lune'	Adagio poco Mosso Attaca 2/8'35 2ème mouvement Allegretto 2/9'27 Adagio cantabile 5/4'17 Adagio sostenuto 1/5'15	Deutsche Grammophon N°429 748 2 EMI 7 69183.2 CDM Erato Collection Romantique Vol.3 4509-99638-2	0 0	0	0 0
GRIEG	Peer Gynt Caractère dramatique Caractère apaisé	Mort d'Aase 6/5'49 Au matin 7/4'13	EMI Digital CDC 747 003-2	0	0	0 0
LISTZ	Consolation n°3 En ré bémol majeur	9/3'56	Pilz CDisc DDD44 778 2 Musique pour la méditation	0	0	0
MAHLER	Kindertotenlieder (chants pour les enfants morts) en allemand	4 chants sur 5 6/6'01 8/5'33 7/5'54 9/3'41	Kirsten Flagstad DECCA 414624-2-DH (Mahler et Wagner)	0	0	0

MALHER	Symphonie n°5 En ut dièse mineur	Adagietto 1/9'31	'Mort à Venise' (film de Visconti) Sony SK 70097	0		0
MOUSSORGSKY	Berceuse 'Ninna Nanna'	3/2'18	'Mort à Venise' (film de Visconti) Sony SK 70097		0	
MOZART	Musique Maçonnique	Maurerische Trauermusik 6/5'42	DECCA Les 100 Classiques ADD452 643-2		0	0
PURCELL	Didon et Enée	La mort de Didon (chant) 13/4'24 Chorus (chant) 14/2'47	TELDEC/ DIGITAL 8429 19 ZK		0	0
RAVEL	Pavane pour une infante défunte Ma mère l'Oye	7/6'54 Apothéose Le jardin féerique 18/4'06	TELDEC/ DIGITAL 9031-74006-2		0	0
RAVEL	Concerto pour piano et orchestre en sol majeur Quintette A 2 violoncelles D956	Adagio assai 2/9'00 2ème mouvement Adagio	Deutsche Grammophon 419 062 2 G GA EMI 7 470 18 2	0	0	0
TCHAIKOVSKY	Concerto pour violon en ré majeur OP35 (in D major)	2ème mouvement Canzonetta Andante 2/6'01	David Oïstrakh Vol 1, BMG Classics 74321 34178 2	0		0
VIVALDI	Double concerto	Largo en sol mineur 2/3'10	Pilz Compact Disc DDD44 778 2 Musique pou la méditation		0	

4/6 POUR GRANDES CEREMONIES OFFICIELLES

BEETHOVEN	Symphonie n°3 'Eroïca'	2ème mouvement Marcia funèbre Adagio assai 2/13'37	Deutsche Grammophon N°415 506 2	0		0
BERLIOZ	Symphonie funèbre et triomphante	1 ^{er} mouvement 1/17'45	Philips 416 283 2	0		0

7 - LES GESTES RITUELS DANS LES OBSEQUES CIVILES

Le seul rite le plus souvent maintenu jusqu'à nos jours dans les obsèques civiles, se place à la fin de la cérémonie, lorsque chaque participant dépose des pétales de fleurs sur le cercueil. On peut encore noter « l'hommage au défunt », rendu au bord de la tombe par le maire de certaines communes rurales. Mais il s'agit là d'un discours qui, tout en créant parfois une certaine émotion collective n'engage que la parole et non le comportement physique des participants.

1/7 CEREMONIAL OU RITE?

Il est difficile de donner un nom à la cérémonie des obsèques civiles et de choisir entre « cérémonial », « rite » ou « rituel » qui ont des définitions très voisines dans le Larousse: « l'ensemble des règles qui président aux cérémonies civiles militaires ou religieuses ».

Mais dans la pratique, un rite est d'abord une expression sociale qui peut évoluer dans le temps et fait appel à des paroles et des pratiques possédant des valeurs symboliques qui dépassent les mots et les gestes.

C'est donc le mot « cérémonial » qui a été retenu par le comité d'obsèques de Saône et Loire. Il ne s'agit pas en effet de créer un rituel ou un ensemble de rites, mais seulement de sauvegarder quelques pratiques décelables dans les cérémonies civiles passées ou actuelles, ainsi que quelques gestes rituels.

2/7 LES INTERVENANTS

Il y a trois sortes d'intervenants.

Le directeur de la cérémonie, qui représente la société. Il a reçu une délégation de service public. Il veille au bon déroulement de la cérémonie. C'est un professionnel des Pompes Funèbres, mais qui peut déléguer une partie de ses responsabilités à une autre personne (parent ou ami du défunt).

Les témoins. Il y a les parrain du baptême, les témoins du mariage, il y avait autre fois les personnes qui tenaient les cordons du poêle au temps des corbillards. Il est proposé d'appeler « témoins du défunt » les parents ou amis qui vont prendre la parole au cours de la cérémonie.

Il leur sera proposé dans les pages suivantes quelques tâches significatives.

L'assistance. Elle est essentiellement sollicitée à trois ou quatre moments: la signature du Registre, le recueillement, le dernier hommage, et éventuellement les condoléances.

3/7 SUGGESTION POUR DES GESTES RITUELS

Quelques suggestions que la famille pourra étudier avec les Pompes Funèbres sont proposées dans les textes qui suivent. Elles prendront toute leur valeur si la cérémonie se déroule dans une salle qui peut être celle du funérarium, du crématorium, ou encore, mise à disposition par la commune.

A défaut elles seront aussi utiles si la cérémonie a lieu en plein air, sur un espace approprié près du cimetière par exemple.

Inclure en permanence les témoins dans la cérémonie

Très souvent, les personnes qui doivent prendre la parole ou lire un texte, viennent au micro puis reprennent leur place dans l'assistance. Il est proposé que les témoins arrivent en même temps que le directeur de cérémonie pour accueillir le cercueil, ou encore, arrivent en accompagnant le cercueil. Ils s'installeront ensuite à l'opposé du directeur de cérémonie, suivant un axe incliné à 45°, de façon à faire face au cercueil et à l'assistance. Il est recommandé de prévoir des sièges surtout si certains témoins sont âgés ou très émus.

Pour lire son texte le témoin se rend près du directeur de cérémonie et utilise le micro sur pied prévu à cet effet. L'usage d'un micro baladeur est fortement déconseillé.

La photographie du défunt

Il suffit de se souvenir des mères sud-américaines défilant en montrant les photographies des fils disparus pour constater que la photographie d'un défunt s'inscrit bien dans un rite populaire.

Les monuments funéraires en donnent une autre preuve.

Si nécessaire, une photographie aussi peut être obtenue par photocopie.

Il faudra veiller à donner toute son importance à cette phase de la cérémonie. Le témoin chargé de cette tâche, ira lentement prendre le cadre, s'avancera face à l'assistance pour le présenter, puis il se tournera vers le cercueil en marquant un temps d'arrêt, avant de le déposer à la tête du cercueil, ou sur tout autre support prévu à cet effet.

Le témoin agira de la même façon, si au lieu d'une photographie, il apporte un outil, un instrument de musique, une oeuvre artisanale ou artistique du défunt.

Un symbole pour la vie qui continue

La flamme est très présente dans le rituel républicain (flamme du tombeau du Soldat Inconnu, lampions du 14 juillet). Le cierge caractérisant beaucoup trop le rituel catholique, certains proposent l'usage du photophore, d'autres pensent à un éclairage appartenant au défunt (lampe de mineur), d'autres encore penchent pour le faisceau d'un projecteur tombant sur le cercueil. Lors des obsèques d'un jeune, il est envisageable que des amis lèvent des briquets allumés.

Comme pour la photographie, le photophore (ou la lampe) sera présenté à l'assistance par un témoin sur une sellette près du cercueil. Il faudra veiller à ce que, lumière et photographie ne se masquent pas mutuellement.

L'attitude de l'assistance pendant le recueillement

Lorsque, soutenu ou non par une musique, le directeur invite à un moment de recueillement, faut-il faire lever l'assistance? Faut-il garder plus de simplicité? On revient ici au rôle des témoins qui en se levant peuvent entraîner l'ensemble des participants.

La corbeille de pétales de fleurs

Le dépôt de pétales de fleurs sur le cercueil est le seul rite civil pratiqué et admis par tous. On peut envisager de renforcer la signification d'offrande, en valorisant la corbeille pleine qui n'est pas un objet banal, mais devient le signe du dernier hommage.

Il est donc proposé qu'un témoin amène lentement la corbeille tenue à deux mains, face à l'assistance, pour la lui présenter, puis se retourne vers le cercueil, la présente au défunt et la dépose sur une sellette au pied du cercueil. Il va ensuite rejoindre le groupe de témoins.

La lettre au défunt

Cette pratique a été remarquée à l'occasion des obsèques d'un enfant. Chacun de ses camarades de classe est venu avec un dessin pour les plus jeunes, ou avec une petite carte sur laquelle il avait exprimé sa peine ou un souvenir. Les cartes ont été déposées sur le cercueil au moment du dernier hommage.

Ce geste est transposable pour la mort d'un adolescent, mais plus discutable pour un adulte.

Les condoléances

Les rites d'hommage ont pour but d'intégrer les principes spirituels du défunt, dans la mémoire des vivants, pour assurer leur survie. Les condoléances, elles, permettent de réintégrer les endeuillés dans la vie.

Les personnes les plus touchées par le deuil, redoutent d'avoir à affronter le défilé des participants; pourtant, la mobilisation générale de leur énergie, à ce moment important, et même leur douleur rendue publique, auront des conséquences pour l'évolution de leur deuil.

Il est donc fortement recommandé de maintenir les condoléances à la fin de la cérémonie.

En cas de crémation dans une installation éloignée de la résidence du défunt, il est important d'organiser la cérémonie des obsèques là où il a vécu afin de permettre le rassemblement facile de ceux qui désirent lui rendre hommage. Ce peut être avant la crémation, ou après en présence des cendres.

8/ LE COMITE « OBSEQUES CIVILES » DE SAONE-ET-LOIRE

Révoltés par le vide et l'anonymat de la plupart des obsèques civiles, des militants laïques regroupés à l'initiative de la F.O.L. de Saône et Loire, ont décidé de faire quelque chose pour que cela change ; avec deux objectifs : une cérémonie digne et personnalisée, une salle municipale pour les accueillir.

Ces militants venaient de l'Association Crématisse, de l'Association pour les Droits de Mourir dans la Dignité, de la F.O.L., du Grand Orient de France, de la Libre Pensée et de la Ligue des Droits de l'Homme.

Tout d'abord, il a fallu se documenter dans les domaines historiques et sociologique (voir Bibliographie page 24) et dans les domaines administratifs et pratique par des rencontres avec quelques entreprises de Pompes Funèbres et des représentants de municipalités.

Le résultat de leur réflexion a été matérialisé par un premier bulletin, proposant un cérémonial et des lectures, qui a été présenté au cours des 11 réunions inter-cantoniales couvrant tout le département, qui ont touché 7 conseils généraux sur 56,69 municipalités sur 597 et 23 entreprises de Pompes Funèbres sur 104 ; 79 bulletins ont été vendus à cette occasion ; 30 communes se sont déclarées prêtes à mettre une salle municipale à la disposition des obsèques civiles.

Une nouvelle étape du travail du Comité s'est appuyée sur les études relatives aux rites et rituels funéraires publiés par la Société de Thanatologie (Michel Hanus, Marie-Frédérique Bacqué).

Vous en trouverez les traces dans les pages 18 à 23 du présent bulletin.

Nous regrettons de ne pas pouvoir vous donner les textes des 31 lectures choisies par le comité : les éditeurs nous ont donné l'autorisation de reproduction graphique uniquement pour une diffusion dans le département de Saône et Loire. Vous auriez pu voir aussi le travail de découpage des textes remis aux familles pour en faciliter la lecture. Mais si la question vous intéresse, vous pourrez constituer un petit groupe départemental pour sélectionner les textes. L'ensemble des propositions de lectures rassemblées par la F.O.L. pourrait peut être faire l'objet d'une publication nationale avec l'autorisation des éditeurs.

Au cas où désireriez créer un « Comité Obsèques Civiles » dans votre département, le « Comité71 » vous autorise à reproduire le présent bulletin et se tient à votre disposition pour répondre à vos questions ou vos remarques.

1-8 AVERTISSEMENT

Le Comité ne prétend pas apprendre leur métier aux responsables des Pompes Funèbres. Il se manifeste aujourd'hui, alors que certaines entreprises ont déjà trouvé des remèdes à la sécheresse et au triste anonymat des obsèques civiles. Il se permet simplement ici, de préciser que des incroyants, conscients de la dignité de tout individu et de l'interdépendance des générations, peuvent souhaiter comme dernier hommage à un défunt.

Simple citoyens et non spécialistes de ces questions, les membres du comité essaient de s'informer sur l'évolution des pratiques funéraires, sur les recherches scientifiques (médecins, psychologues, sociologues, thanatologues) et sur les mouvements qui, s'intéressent à la mort (soins palliatifs, mourir dans la dignité, crémation, etc.). Ils veulent simplement apporter aux Pompes Funèbres, et en particulier à celles qui sont le plus isolées, le fruit de leur réflexion et l'expression de leurs besoins.

Nous retirons de nos rencontres régionales le sentiment d'avoir été compris et d'avoir gagné la confiance des entreprises qui n'hésitent pas à nous dire leurs attentes : toujours plus de textes, des propositions de musiques, une formation de lecture à haute voix en public.

Il nous faut maintenant essayer de toucher les familles incroyantes qui semblent ignorer qu'un hommage digne rendu à un défunt, eut les aider à mieux vivre leur deuil.

N.B : (1) : 23% des Français se disent rationalistes, d'après une enquête de la C.O.F.R.E.M.C.A., alors que les obsèques civiles ne représentent que 11,25% des avis de décès du journal de Saône et Loire.

2-8 A LA RECHERCHE D'OBSEQUES REPUBLICAINES ...

Nous avons hérité de la Révolution, une proposition de « parrainage républicain » (baptême républicain) et l'institution du « mariage civil » ; mais rien en ce qui concerne les obsèques.

Philippe Ariès nous donne une explication dans son étude:« L'Homme devant la mort » (Edition du seuil – 1977).

LE CULTES DES MORTS - 1801

Depuis 1763, donc toujours sous la royauté, tous les gouvernements s'étaient heurtés au problème majeur posé, pour des questions d'hygiène publique, par le transfert à la campagne, des cimetières situés dans et autour des églises de Paris ; le transport des corps par des colporteurs se faisant dans des conditions effroyables et sans l'accompagnement d'un prêtre.

Vers 1800, ce qui avait été accepté sans murmures par la population, apparut intolérable, car les mentalités avaient changées » la mort n'est plus la perte de la vie, mais la séparation d'êtres qui s'aiment ».

En 1801, l'Institut de France lance un concours sur : »les funérailles et les sépultures » qui connaît une participation très riche. Un culte des morts est proposé, qui se méfie autant de la « superstition » (la religion) que du matérialisme, avec des cérémonies laïques, « simples et touchantes qui doivent réveiller la sensibilité et la diriger vers un but moral et religieux, mais d'une religion sans confession, ni église, une religion du souvenir et, à la limite, des formes non chrétiennes de la survie ».

PROPOSITIONS DE 1801

Il est intéressant de trouver dans les propositions de 1801 :

- Le Temple laïque, lieu de la cérémonie.
- Les officiers municipaux, magistrats qui ont remplacé les prêtres pour diriger la cérémonie et qui sont aussi les officiers d'Etat Civil.
- L'embaumement du corps exposé dans le temple
- La cérémonie, qui commence par la proclamation de la mort, suivie par l'éloge funèbre, la lecture du testament et l'inscription sur le tableau d'honneur.

LE DECRET TRAHI

Le décret de 1804, qui apporte une conclusion officielle au débat devait assurer la réglementation des cimetières et des funérailles, à quelques modifications près, jusqu'à nos jours. « Mais l'administration, sous tous les régimes, n'a cessé de réduire la portée morale et religieuse du décret, pour le ramener à une simple mesure d'hygiène collective ».

D'ailleurs, l'Eglise catholique, forte du Concordat signé avec Bonaparte en 1801, avait entrepris une reconquête des esprits et des pratiques, et allait obtenir le monopole des enterrements pendant un siècle.

...ET CE QUE NOUS EN AVONS RETENU

- La demande d'une salle municipale pour célébrer les obsèques civiles, à défaut d'autres installations professionnelles.
- La reprise du culte du souvenir, par une cérémonie tenant compte du fait que le défunt appartient:
 - à lui-même (respect de ses dernières volontés)
 - à sa famille (affection, continuité familiale)
 - aux idées qui l'ont formé et aux amis avec lesquels il les a partagés (continuité et solidarité de l'espèce humaine)
- On ne peut que regretter l'absence de magistrats municipaux spécialement préparés à cette fonction pour représenter la société. Mais certains services municipaux et certaines entreprises de Pompes Funèbres s'efforcent de palier cette carence.

3-8 POUR UN RENOUVEAU DES OBSEQUES CIVILES

Depuis peu, on assiste à des expériences de transformation de la cérémonie des obsèques civiles, par l'introduction de témoignages ou de lectures ; avec parfois, en plus, des chansons ou des musiques enregistrées ou de présentations de traces du défunt (photo, outil, etc.)

UN CHOIX DE LECTURES POUR INCROYANTS

Les membres du Comité, insatisfaits de certains textes proposés pour les obsèques civiles, ont cherché à rassembler un petit choix de lectures convenant à la philosophie des incroyants.

Les maisons d'édition ont donné l'autorisation de reproduction graphique uniquement pour la diffusion en Saône et Loire et un nombre limité d'exemplaires. Nous ne pouvons donc donner ici que le titre de ces textes et de l'œuvre dont ils sont extraits.

Un accord national de la Ligue de l'Enseignement avec les éditeurs permettrait d'édition d'un ouvrage « Lectures pour obsèques civiles » où les 31 propositions de la F.O.L. 71 seraient complétées par la contribution des autres départements.

FACILITER LA LECTURE

La première entrevue avec les Pompes Funèbres laisse peu de temps à la famille pour choisir des textes et pour déterminer qui les lira. Nous avons complété le présent RECEUIL par un LIVRET contenant des textes qui sera prêté à la famille jusqu'à la fin des obsèques ou on le récupérera. Avant la cérémonie le directeur de la cérémonie demandera les titres choisis afin de présenter convenablement chaque lecture.

On a aussi remarqué que le chagrin, l'émotion de parler en public, le manque d'habitude de lire à haute voix, pouvaient être un obstacle à cette nouvelle prise de responsabilité. Aussi le livret prêté aux familles comporte-t-il des RECOMMANDATIONS TECHNIQUES POUR LE LECTEUR, ainsi qu'un double de chaque texte marqué des signes du « paraphrase » (coupe dans la lecture).

SI POSSIBLE UN LOCAL

Il est certain que la cérémonie gagnera en qualité de recueillement et de confort, si elle peut se dérouler dans une salle omni culte de funérarium ou de crématorium ou à défaut, dans une salle municipale retenue à cet effet.

Déjà en Saône et Loire plus de trente communes répondent favorablement à de telles demandes.

D'autres pensent trouver des solutions à l'occasion de la construction de nouveaux équipements.

4-8 CE QUE LES RESPONSABLES DES POMPES FUNEBRES PEUVENT EVENTUELLEMENT DIRE AUX FAMILLE EN DEUIL.

Afin de respecter les convictions de votre défunt, vous avez demandé pour lui des obsèques civiles. Pour certains, les « obsèques civiles » signifie « cérémonie minimale » : tout juste le passage devant cercueil, avec dépôt de fleurs, au cimetière ou au crématorium. Pour d'autres, la cérémonie est encore plus réduite, lorsqu'on spécifie « dans l'intimité ». Il est vrai que si l'on choisit une cérémonie civile, c'est que le plus souvent on pense qu'il n'y a rien après la mort, pas d'au-delà, pas de vie éternelle.

5-8 UN CEREMONIAL CIVIL, DIGNE ET PERSONNALISE

Pourtant, choqués par la sécheresse des obsèques civiles traditionnelles et croyant à la dignité de tout être humain et à une survie dans le souvenir, vous avez pensé que vous pouviez organiser un hommage simple et personnalisé.

Lorsque le défunt est un notable, il y a parfois un éloge funèbre officiel prononcé par une personnalité. Dans les communes rurales, c'est le maire qui, de tradition, salue le départ du citoyen.

Mais la famille et les amis, aidés par les services des Pompes Funèbres, peuvent aussi rendre un dernier hommage au défunt par des moyens simples, même si les obsèques se déroulent « dans l'intimité ».

- Le court témoignage d'un parent, d'un ami ou d'un collègue rappelant la vie, ou un épisode, ou un trait de caractère du défunt (voir exemples joints).
- L'écoute d'une chanson ou d'une musique aimée du défunt.
- La présentation d'une photographie, d'un outil ou d'une œuvre du défunt (sur le cercueil ou à côté)
- La lecture d'un texte par un parent ou un ami

Nous vous proposons ici, un petit choix de lecture qui respecte les convictions du défunt. Nous souhaitons que l'une l'elles -ou plusieurs-vous convienne.

Nous imaginons votre peine ; et aussi votre émotion à devoir parler en public. c'est pourquoi nous nous sommes permis d'ajouter aux textes quelques conseils pour faciliter leurs lecture et leur réception par l'assistance.

Nous pensons qu'un tel cérémonial peut vous aider à mieux supporter votre deuil.

6-8 UNE SALLE POUR LES OBSEQUES CIVILES

Afin que les obsèques civiles se déroulent dans les meilleures conditions de confort et d'écoute, il serait préférable de les organiser dans un lieu clos et chauffé ou tempéré, et non en plein air.

Dans de rares villes, il existe des centres funéraires avec des salles de cérémonie de 100 à 200 places. Pour les autres communes, le « comité d'obsèques civiles » doit rencontrer les maires, pour obtenir l'autorisation permanente d'utiliser une salle municipale (foyer, gymnase, salle des fêtes ou d'exposition)

Bien des municipalités sont encore réticentes par crainte de choquer la population, mais on assiste actuellement à un changement d'attitude favorable à cette mesure. *C'est le rôle du « Comité d'Obsèques Civiles » de contribuer à faire évoluer les comportements.*

7-8 POSITION DE L'ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE SUR L'UTILISATION DE SALLES MUNICIPALES EN SAONE ET LOIRE

- La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ne voit pas d'obstacle d'ordre sanitaire à l'utilisation d'une salle sous réserve des règles de sécurité
- La direction Départementale des affaires Locales et de l'Environnement considère qu'il appartient aux maires de juger du bien fondé au cas par cas.
- Le président du conseil général, bien qu'il partage avec nous l'idée que cette cérémonie a droit aux mêmes conditions de dignité et de solennité que les obsèques religieuses considère que ce domaine qui regarde la vie privée, relève strictement de la compétence des communes.
- L'association des maires de Saône et Loire admet qu'il existe un problème. Les maires ne font pas d'opposition tenace. Certains craignent les réactions de leurs concitoyens; pourtant, dans les églises, on célèbre aussi bien les baptêmes et les mariages que les enterrements. Il faut donc aborder la question avec tact et commencer par un essai à titre expérimental.

8-8 LE DIFFICILE ROLE DU DIRECTEUR DE LA CEREMONIE POUR LES OBSEQUES CIVILES

➤ Pour les obsèques religieuses, le rôle de l'entreprise des Pompes Funèbres est assez simple pendant la cérémonie : transport du cercueil et des fleurs et installation des registres de condoléances.

C'est le ministre du culte, revêtu des ornements sacerdotaux qui a le rôle de médiateur pour la communauté des croyants rassemblés, qui parle au nom des textes dont l'autorité est reconnue, qui chante un cantique, fait écouter une musique sacrée, qui donne la parole à un laïc et qui enfin accomplit les gestes symboliques du passage dans l'au-delà.

➤ Pour les obsèques civiles, l'équipe des porteurs des Pompes Funèbres est insuffisante : il faut un directeur de cérémonie formé par l'entreprise ou par un groupe d'entreprises.

C'est un rôle difficile : il représente la société civile, il doit placer la cérémonie sous le signe des valeurs du défunt, il doit savoir alterner les moments d'émotion contrôlée (lectures, témoignages), les moments de distance (musique), les moments de recueillement.

Il doit avoir une tenue vestimentaire, une attitude dignes. Il doit parler avec netteté pour être bien entendu, savoir lire en public en se servant d'un micro. Il doit avoir à sa disposition un bon

matériel sonore (ampli, lecteur de CD ou cassettes) avec n adjoint sachant repérer les pages à passer, et enchaîner avec précision la musique sur les paroles (régisseur de son).

Dans une entrevue avec la famille, il aura découvert la personnalité du défunt et les attentes de la famille ; il sera capable, le cas échéant, de faire une courte biographie. Il aura su proposer les éléments d'un cérémonial : lectures, témoignages, musique ou chant aimés du défunt, traces du défunt à exposer près du cercueil (photo, outil, œuvre). Peut-être même, trouvera-t'il parmi les parents ou amis, une personne volontaire pour le seconder. *Voir proposition de cérémonie pages suivantes.*

➤ Si la famille refuse de participer, il dirigera seul une cérémonie minimale où il devra évoquer les valeurs du défunt en choisissant par exemple les lectures à tendance philosophique ou d'autres mieux adaptées à la situation. *Voir proposition de cérémonie pages suivantes.*

➤ Dans le recueil de lectures diffusé en Saône et Loire.

Chaque lecture est précédée d'un petit texte pour guider le choix du lecteur et de présentation que lira le directeur de la cérémonie.

On estime que la durée de la cérémonie doit être comprise entre 15 et 30 minutes.

9-8 L'AMENAGEMENT DE LA SALLE ET SONORISATION

Aménagement

1-Le cercueil

Il doit être bien visible, donc posé assez haut ; la tête vers le fond, les pieds vers d'assistance.

2-Un pupitre

Il faut un pupitre bien stable où le directeur de cérémonie et les intervenants poseront leurs textes. Le micro sur pied sera devant.

3-Un paravent

On pourra envisager d'équiper la salle d'une sorte de paravent à trois faces, tendues de tissu, pour mettre en valeur le cercueil et estomper le cadre habituel.

Laisser une place entre le cercueil et le paravent pour la circulation de l'assistance au moment du dernier salut.

4- Une estrade

On pourra envisager aussi de placer le pupitre et le micro sur une estrade afin que le directeur et les intervenants soient bien vus par l'assistance.

Sonorisation

- La musique est un élément important de la cérémonie. Nous la voyons à l'entrée et au départ du cercueil, pendant les temps de recueillement et le dernier salut. La famille peut aussi proposer une musique ou une chanson aimée du défunt.

- Il faut une sonorisation adaptée à la salle ou au plein air, avec micro sur pied, ampli, enceintes, lecteur de CD ou de cassettes. Prévoir aussi un régisseur -son, sachant enchaîner musique et paroles et ayant bien repéré les pages à passer.

